

| | | |
|--|--|--|
| | <p>l'AN sur la structuration et l'organisation - avec des illustrations</p> <ul style="list-style-type: none">- une séquence informations pratiques sur l'AN qui définit les pourquoi de l'AN?- une séquence d'introduction aux lois votées pour que le citoyen sache l'existence des textes et le contenu. La séquence est constituée en reportage avec interview de la direction législative de l'AN- une séquence biographie des responsables de l'AN pour que le citoyen sache qui les représentent. | |
|--|--|--|

8. PROFIL DU PRESTATAIRE

Le prestataire devra :

- Avoir 3 ans d'expériences minimum dans la conception et la production d'outils de communication pour le développement ;
- Avoir une expérience avérée en matière de conception, de production d'outils et supports de communication visuel à travers les canaux classiques (média presse, média radio et TV, média affichage, hors média) et canaux modernes (NTIC) pour différentes cibles ;
- Avoir une capacité dans l'analyse des effets/impacts des outils de communication/sensibilisation ;
- Avoir une expérience en matière de travail avec les institutions publiques ou de redevabilité.
- Disposer au moins de :
 - o **Un réalisateur:**
 - Bac + 4 en marketing/communication, en communication institutionnelle ou communication stratégique ou communication pour le développement,
 - Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de la communication (communication institutionnelle, communication pour le développement...);
 - Expérience avérée dans la conception et la conduite de campagne de communication d'envergure nationale ;
 - Expérience probante en production/réalisation d'émissions courts métrages, de spots télévisés ;
 - Ayant piloté des missions similaires ;
 - Grande créativité.
 - Bonne capacité d'analyse et de reporting.
 - o **Un infographe :**
 - De niveau minimum Bac + 2 ;